

*des Princes &c.* Mars 1758. 193

doit être tout autre que celui de l'année précédente. En particulier, il paroît décidé que l'Armée du Comte de Clermont sera de 85000 hommes, divisés en deux Corps, & le contingent de 24000 hommes que le Roi doit à l'Impératrice-Reine, passera en *Bohème* aux ordres du Prince de Soubise. Au reste, il se tient de fréquens Conseils chez Mr. le Maréchal de Belleisle pour changer la forme de l'Infanterie Française, faire un sort plus heureux à l'Officier & procurer quelques douceurs au soldat. Déjà le Roi a ordonné qu'on accordât à ses troupes en *Allemagne* un sol de plus par jour & une livre de viande pour chaque soldat, dans les occasions où elles seront employées à des expéditions pendant l'hiver.

III. On en a déjà parlé. Mais nouvellement le Roi a chargé son Ministre à la Diète générale de l'Empire & ses Ministres dans les différentes Cours d'*Allemagne* d'y déclarer « Que  
» Sa Maj. a été fort surprise d'apprendre ce  
» qui a été publié des excès que l'on prétend  
» que ses troupes ont commis en *Allemagne*,  
» tant dans les Temples affectés pour le Service de la Religion Protestante, qu'à l'égard des Ministres & des Prédicans: Que  
» quoique Sa Maj. ait lieu d'être persuadée que  
» l'on a outré les choses dans ce qui a été divulgué sur ce sujet, Elle n'en est pas moins  
» résoluë de faire examiner avec la plus exacte  
» attention, les informations qui seront présentées sur ce sujet à ses Généraux & à ses  
» Intendans, afin de donner une satisfaction convenable, en faisant réparer les dommages causés, & en faire punir ceux que l'on  
» reconnoitra en être les auteurs: Que les